



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

CMU et CMU complémentaire

Question écrite n° 88443

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les risques importants d'anomalies et d'erreurs de portée financière pour la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C). Dans un récent rapport, la Cour des comptes souligne en effet que les conditions d'instruction des caisses d'assurance maladie sont insuffisamment sécurisées. Il vient lui demander ce que le Gouvernement entend faire pour améliorer cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88443

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6930

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)